

ACTION URGENTE

NIGERIA. REMISE EN LIBERTÉ DES MILITANTS INCARCÉRÉS POUR AVOIR PORTÉ DES T-SHIRTS HOSTILES AU PRÉSIDENT

Les militants Larry Emmanuel, Anene Victor Udoka, Samuel Gabriel, Henry Nwodo et Ben Mannaseh qui étaient détenus de façon arbitraire en lien avec leur militantisme pacifique, ont été libérés sous caution. Le 4 juillet, ils assistaient à un office religieux au Dunamis International Gospel Center à Abuja, la capitale nigériane, lorsqu'ils ont été arrêtés et frappés par les agents de sécurité du Centre au motif qu'ils portaient des T-shirts avec l'inscription #BuhariMustGo (#BuhariDoitPartir). Ils ont été accusés le 29 juillet de s'être « présentés comme des vagabonds » en vue de troubler l'ordre public. Amnesty International considère que ces chefs d'accusation sont sans fondement et qu'ils sont liés à l'expression pacifique d'opinions dissidentes.

Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

Le 3 août, les autorités nigérianes ont remis en liberté **Larry Emmanuel, Anene Victor Udoka, Samuel Gabriel, Henry Nwodo et Ben Mannaseh** (alias les « Dunamis5 »), qui avaient passé 29 jours aux mains de la police secrète du Nigeria, le Département des Services de l'État (DSS). Le 26 juillet, une haute cour fédérale avait statué que les militants devaient être libérés mais le DSS n'avait pas tenu compte de cette décision et avait maintenu ces personnes en garde à vue. Le 29 juillet, le DSS a présenté les cinq militants à un tribunal de première instance où ils ont été inculpés de s'être « présentés comme des vagabonds » en vue de troubler l'ordre public. S'ils sont déclarés coupables, ils risquent une peine d'au moins trois ans d'emprisonnement. Amnesty International estime que les charges retenues contre eux ont été forgées de toutes pièces. Elles doivent être abandonnées.

Le 4 juillet, ces cinq militants assistaient à la messe du dimanche lorsque les agents de sécurité du centre gospel international Dunamis (Dunamis International Gospel Center), à Abuja, les ont arrêtés parce qu'ils portaient des T-shirts avec l'inscription #BuhariMustGo (#BuhariDoitPartir). Ils portaient ces T-shirts faisant référence au président Muhammadu Buhari pour protester contre la mauvaise gouvernance au Nigeria. Durant leur détention, ils n'ont pas été autorisés à communiquer avec leurs familles ni leurs avocats. Les poursuites engagées contre eux visent à les punir pour avoir exprimé des opinions dissidentes, ce qui relève pourtant du droit à la liberté d'expression.

Le droit de manifester pacifiquement et d'exprimer des opinions différentes de celles des autorités est de plus en plus pénalisé au Nigeria. Les personnes qui exercent leur droit à la liberté d'expression au Nigeria courent le risque d'être agressées, arrêtées et inculpées à tort. En outre, le non respect des lois en vigueur et l'impunité croissante ont pour effet que les auteurs de ces violations ne sont pas poursuivis. Dans la plupart des cas, les victimes d'atteintes aux droits humains n'obtiennent jamais justice.

En utilisant d'autres moyens, Amnesty International poursuivra sa campagne afin de veiller à ce que les charges pénales portées à l'encontre de ces militants soient abandonnées.

Les Dunamis5 ont partagé le message suivant : « Amnesty International a pris la parole en notre faveur et maintenant nous sommes libres. Nous n'hésiterons pas à prendre nous aussi la parole en faveur d'autres personnes. Merci ! »

PRÉNOMS, NOMS ET PRONOMS À UTILISER : Larry Emmanuel, Anene Victor Udoka, Samuel Gabriel, Henry Nwodo et Ben Mannaseh (il/ils/eux)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 89/21

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr44/4513/2021/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

